

REGLEMENT PARTICULIER

37^{ème} rallye régional de la HAUTE-SAONE Coupe de France des rallyes coefficient 2 7/8 OCTOBRE 2016

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	lundi 29 AOUT 2016.
Ouverture des engagements :	lundi 29 AOUT 2016.
Clôture des engagements :	lundi 26 SEPTEMBRE 2016 à minuit.
Parution du road-book :	samedi 24 SEPTEMBRE 2016.
Dates et heures des reconnaissances :	samedi 1 ^{er} OCTOBRE, dimanche 2 OCTOBRE 2016 et vendredi 7 OCTOBRE 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Vérifications des documents et des voitures :	vendredi 7 OCTOBRE 2016 de 16h30 à 21h00.
Lieu :	Communauté de Communes Rahin et Chérimont, Zone de la filature, Allée du canal à RONCHAMP.
Heure de mise en place du parc de départ :	vendredi 7 OCTOBRE 2016 à 16h15.
Lieu :	CC RC, Allée du canal à RONCHAMP.
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs:	vendredi 7 OCTOBRE 2016 à 18h30.
Lieu :	CCRC , Allée du canal à RONCHAMP.
Publication des équipages admis au départ, des heures et ordre de départ du rallye :	vendredi 7 OCTOBRE 2016 à 21h30.
Lieu :	CCRC, Allée du canal à RONCHAMP.
Briefing des pilotes prioritaires:	écrit
Départ du rallye	samedi 8 OCTOBRE, à 8h00 pour la 1 ^{ère} voiture à la CCRC.
Arrivée du rallye :	samedi 8 OCTOBRE, à 16h38 pour la 1 ^{ère} voiture à la CCRC.
Publication des résultats du rallye :	samedi 8 OCTOBRE 2016, 30 minutes après l'entrée du dernier concurrent au parc fermé.
Lieu :	CCRC.
Vérification finale le :	samedi 8 OCTOBRE 2016 à l'issue de l'épreuve.
Lieu :	garage SYLVAN, 49 Avenue PASTEUR, 70250 RONCHAMP.
Remise des prix :	samedi 8 OCTOBRE 2016 à 19h30.
Lieu :	CCRC, Allée du canal, 70250 RONCHAMP.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile LURONNE organise les 7 et 8 OCTOBRE 2016 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours de la Communauté de Communes RAHIN et CHERIMONT et de la commune de RONCHAMP, sous le patronage du Conseil Départemental de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, un rallye automobile dénommé :

37^{ème} rallye régional de la HAUTE-SAONE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté sous le numéro RR 68/732 en date du 18 JUILLET 2016.

Comité d'Organisation

Président :	Patrick CHOLLEY
Membres :	ASA LURONNE
Secrétariat du Rallye, Adresse :	1 Rue Général LECLERC 70000 NAVENNE
Téléphone :	03 84 75 78 42
Fax :	09 71 70 68 60
Permanence du Rallye :	CCRC, Allée du canal, 70250 RONCHAMP. le vendredi 7 OCTOBRE 2016 de 16h00 à 22h30 et le samedi 8 OCTOBRE 2016 de 7h00 à 23h00.

Organisateur technique

Nom :	ASA LURONNE
Adresse :	1 Rue Général LECLERC 70000 NAVENNE

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :

Président :	Claude CONDAMIN	licence 0314/122813
Membres :	Gérard SIMON	licence 0419/12017
	Elisabeth LOUIS	licence 0313/1287
Directeur de Course :	Daniel BLANQUIN	licence 0308/1941
Directeur de Course Adjoint :	Hubert BENOIT	licence 0411/3617
DC/PC/ES	Gérard FINQUEL	licence 0405/1913
DC/PC/ES	David POUPON	licence 0416/36906
DC/ES	Thierry COURANT	licence 0409/16140
Adjoint	Jean C. OUDIN	licence 0204/236865
DC/ES	Denis DUROC	licence 0405/148050
Adjoint	Régis BOITEUX	licence 0411/11046
Tricolore	Michel PISSARD	licence 0409/5461
Balai	Claude PETOT	licence 0409/3614
Responsable du parc		
Responsables des commissaires	Germain CHIPPAUX	licence 0409/1299
	Marianne BASSO	licence 0409/222364
Chrono départ ES	Etienne GROSJEAN	licence 0409/197829
Chrono départ ES	Sylvie FAIVRE	licence 0405/11039
Chrono Arrivée ES	Martine REVERCHON	licence 0409/14505
Chrono Arrivée ES	Michèle CHOLLEY	licence 0409/9462
Chrono Arrivée ES stagiaire	Jocelyne BRESSON	licence 0409/201317
Médecin Chef :	Docteur Eliane BRETL	
Commissaire Technique responsable :	Claude CUENOT	licence 0405/4454
Commissaires Techniques :	André LALLEMAND	licence 0411/55989
	Raphaël PELLICCIA	licence 0421/214364
	J.Louis REVERCHON	licence 0421/6835
	Serge BULLIER	licence 0409/19678
Chargés des relations avec les concurrents :		
	Monique FRANCE	licence 0409/29181
Chargés des relations avec la presse :	Pascal ROY	licence 0409/6829

1.2P. ELIGIBILITE

Le 37^{ème} Rallye régional de la HAUTE-SAONE compte pour la coupe de France des rallyes 2017 coefficient 2, les challenges LSA BFC 2016, les challenges ASA Luronne 2016, les challenges STIP / PRE - SERROUX et VED 2016.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés trouveront sur le site de l'ASA, leur heure de convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le vendredi 7 OCTOBRE 2016 de 16h30 à 21h00 à la CCRC, Allée du canal à RONCHAMP.

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 7 OCTOBRE 2016 de 16h30 à 21h00 à la CCRC à RONCHAMP.

Les vérifications finales seront effectuées: garage SYLVAN,

Adresse : 49 Avenue PASTEUR, 70250 RONCHAMP.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 37^{ème} rallye régional de la HAUTE-SAONE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 26 SEPTEMBRE 2016 à minuit.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : 290 €
- avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA): 265 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2.7P. Briefing des pilotes : écrit et distribué aux vérifications administratives.

3.3P. Ordre de départ : conforme au règlement standard de la FFSA, il est celui des numéros de compétition, le plus petit partant en tête

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans les espaces prévus à cet effet à RONCHAMP, suivant le plan fourni dans le road book.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 37^{ème} Rallye régional de la HAUTE-SAONE représente un parcours de 124.5 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 41.1 kilomètres.

Les épreuves spéciales sont : ES 1, 3 et 5 : Le Mont de Vannes de 7.7 km

ES 2, 4 et 6 : Les Potets de 6.0 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu :

samedi 1^{er} OCTOBRE 2016, dimanche 2 OCTOBRE 2016 et vendredi 7 OCTOBRE 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange barrée

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA. Les temps sont pris au 1/10.

ARTICLE 10P. PRIX

a) - Prix en espèces :					
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
SCRATCH		300€	200€	100€	
GROUPES		100€	60€	30€	2 ^{ème} si au moins 5 partants 3 ^{ème} si au moins 10 partants
CLASSES	+ de 10 partants	270€	170€	110€	
	8 à 10 partants	270€	170€		
	1 à 7 partants	270€			
EQUIPAGE 100% FEMININ		200€		Moins de 3 partants 50%	

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, R, GT de Série 2 roues motrices.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) - Autres récompenses :

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort (coupes).

La remise des prix se déroulera le samedi 8 OCTOBRE 2016 au parc fermé, à la CCRC, Allée du canal à RONCHAMP à 19h30. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :

www.asaluronne.fr